

L'ACCOMPAGNEMENT NEUROPSYCHOLOGIQUE

OBJECTIF : Aider la personne à retrouver une qualité de vie la meilleure possible et favoriser la reprise des habitudes de vie.

Revalidation neuropsychologique

Elle vise la reprise de l'autonomie fonctionnelle et est basée sur des méthodes théoriquement fondées et scientifiquement validées.

Les objectifs sont fixés en lien avec le patient et dans le respect de ses buts personnels.

Différentes approches peuvent être proposées selon la motivation, les besoins, les forces et les faiblesses de la personne : réentraînement spécifique des capacités altérées, travail métacognitif, optimisation des capacités préservées, mise en place d'aides externes, adaptation de l'environnement.

Elle se déroule dans le bureau du psychologue spécialisé en neuropsychologie ou dans des situations écologiques (cuisine du centre ou lieux publics par exemple).

Elle est le plus souvent individuelle, mais peut également être collective, lorsque les difficultés sont communes aux participants.

Chaque accompagnement est unique et se fera en lien avec l'équipe interdisciplinaire et avec l'entourage, afin de favoriser le transfert des acquis en situation quotidienne.

Psychoéducation

Elle s'adresse au patient et à son entourage.

Il s'agit à la fois d'**informer** sur la lésion cérébrale et ses conséquences émotionnelles, comportementales et cognitives et de **former** les participants à mieux gérer les difficultés. L'objectif est de fournir des outils pour mieux faire face, renforcer le sentiment d'auto-efficacité, atténuer la détresse émotionnelle et favoriser ainsi le processus de rétablissement.

Psychothérapie

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie peut proposer **des entretiens de soutien psychologique**. Selon sa formation et son orientation, il peut également prendre en charge les difficultés émotionnelles et comportementales en lien avec l'atteinte cérébrale, que ce soit pour travailler l'implication dans la prise en charge, les symptomatologies anxieuses et/ou dépressives, ou le deuil.

COORDONNÉES

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

PLAQUETTE D'INFORMATION
À DESTINATION DES ÉQUIPES

LE RÔLE DU PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉ EN NEUROPSYCHOLOGIE

EN SERVICE DE
MEDECINE PHYSIQUE
ET READAPTATION

www.ofpn.fr

QU'EST-CE QUE LA NEUROPSYCHOLOGIE ?

C'est une **discipline transversale** qui étudie les relations entre le fonctionnement du cerveau, les fonctions cognitives, les processus émotionnels et le comportement.

Les **fonctions cognitives** sont les capacités gérées par le cerveau (mémoire, attention, langage...) qui nous permettent d'interagir avec notre environnement et qui nous sont indispensables pour la réalisation des activités quotidiennes.

Par exemple, la préparation d'un repas sollicite les capacités d'attention, la mémoire, les fonctions exécutives comme la planification, le jugement. ...

LE PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉ EN NEUROPSYCHOLOGIE

C'est un **psychologue** (titre protégé) qui a orienté sa formation universitaire en neuropsychologie clinique et qui actualise régulièrement ses connaissances, notamment par des formations.

Son analyse et ses interventions sont fondées sur des modèles théoriques issus de la psychologie, des neurosciences et de la psychopathologie.

Quelles sont ses missions ?

Dans une démarche interdisciplinaire :

- Il participe au maintien de l'autonomie, de la qualité de vie, du bien-être du patient et de son entourage.
- Il participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'ajustement des projets de soins et de vie (prise en compte du handicap invisible, lien avec la MDPH et les intervenants extérieurs).
- Il écoute, accueille et soutient la parole du patient et celle de son entourage.
- Il contribue à la formation des étudiants et des autres professionnels.

QUI SONT LES PATIENTS CONCERNÉS ?

- Les patients présentant des **lésions cérébrales acquises** (AVC, TC...) ou des **pathologies neurodégénératives** (SEP, Parkinson...).
- Les patients ayant une pathologie pouvant entraîner secondairement des lésions cérébrales (encéphalopathies hépatiques, troubles vasculaires...).
- En cas de **suspicion d'un déficit cognitif débutant non diagnostiqué**, une évaluation de dépistage peut être envisagée, avant orientation vers un service adapté, tel qu'une consultation mémoire.

L'ÉVALUATION NEUROPSYCHOLOGIQUE

OBJECTIF : **Identifier les modifications cognitives, comportementales et émotionnelles faisant suite à la lésion cérébrale. Participer à l'évaluation des incapacités et du handicap. Mettre en évidence les capacités préservées. Répondre à une demande plus spécifique (évaluation pluridisciplinaire d'aptitude à la conduite automobile, reprise du travail, etc.).**

La rencontre avec le psychologue spécialisé en neuropsychologie peut être recommandée par le médecin, par l'équipe paramédicale, ou demandée par le patient lui-même ou par son entourage. Le psychologue juge alors de la pertinence et de la faisabilité ou non d'une évaluation.

Quand ? Dès que possible, hors amnésie post-traumatique, confusion ou autres problèmes ne permettant pas au patient de se mobiliser. Une **évaluation comparative** est possible après un délai minimum de 6 mois du bilan initial.

La durée ? 4 à 8 heures réparties sur plusieurs séances ou sur une ou plusieurs demi-journées.

Le déroulement : Toute rencontre débute par un **entretien** qui vise à présenter l'objectif de l'évaluation et son déroulement, ainsi qu'à recueillir les plaintes et les informations sur l'histoire de vie du patient.

Les entretiens (avec le patient, ses proches et l'équipe), **les questionnaires, les épreuves psychométriques et les mises en situation** vont permettre de mettre en évidence les points forts et les points faibles dans divers domaines. Le contenu et l'interprétation du bilan tiennent compte du niveau antérieur présumé.

La restitution fait partie intégrante de l'évaluation. Elle consiste à faire un retour au patient sur les éléments objectivés et peut être l'occasion de prodiguer les premiers conseils.

Avec l'accord du patient, **la famille** peut participer aux différents entretiens.

Lorsque l'évaluation n'est pas possible, le psychologue spécialisé en neuropsychologie peut fournir une présentation du patient sur la base d'observations cliniques.

La consultation fait l'objet d'un **compte-rendu** écrit dans le dossier du patient.